



Communiqué de presse de la Fédération Française d'Addictologie

Paris, le 24 janvier 2018

Contravention pour usage de cannabis Une occasion manquée

Les députés Eric Poulliat et Robin Reda ont remis leur rapport sur la contraventionnalisation de l'usage des stupéfiants et en premier lieu du cannabis. Sans surprise, ils justifient leur recommandation par **la nécessité d'alléger le travail des policiers et des juges**, alors que l'usage de cannabis et ses conséquences doivent d'abord s'inscrire dans le champ de la santé publique. Ils n'ont pas tenu compte des auditions des acteurs de santé, dont la Fédération Française d'Addictologie, unanimes à déclarer que cette mesure n'aurait **malheureusement pas d'impact sur l'usage de cannabis**, à un niveau record en France.

La contraventionnalisation – qui va concerner les usagers, certains souffrant d'une addiction – va laisser ce commerce fructueux aux réseaux criminels et à leurs "opérations" commerciales de plus en plus sophistiquées (vente sur internet ou par SMS, livraisons à domicile, ventes promotionnelles, diversification de la gamme de produits, dont certains avec un fort niveau de toxicité).

La consommation de cannabis est extrêmement préoccupante, et ce n'est pas avec une mesure de fait symbolique que l'on infléchira la situation. **Les seules mesures efficaces sont celles qui affecteraient en profondeur le marché**, aujourd'hui clandestin et insaisissable. C'est pourquoi certains Etats (Canada, Uruguay, et plusieurs Etats des Etats-Unis, dont la Californie) ont pris

des dispositions courageuses pour **assécher le marché criminel et réguler légalement l'offre.**

La Fédération Française d'Addictologie demande **un véritable débat public** avant tout projet de loi et souhaite que toute loi soit accompagnée d'objectifs chiffrés non seulement sur l'utilisation des ressources humaines de la Police et de la Justice, mais aussi sur l'impact en matière de consommation de produits et en termes de santé publique.

Forte de ses professionnels de terrain (médecins, infirmiers, psychologues, éducateurs...), de ses chercheurs, de ses universitaires, mais aussi de ses usagers, la Fédération Française d'Addictologie est prête à participer activement à ce débat de société indispensable.

Contact Presse

Pr Amine BENYAMINA, Président de la FFA

ffa@larbredecomm.fr

La FFA réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions

Addictolib - Alliance contre le Tabac - Alcool Assistance - Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie - Association des Structures Publiques de Soins en Addictologie - Autosupport des Usagers de Drogues - Collège Professionnel des Acteurs de l'Addictologie Hospitalière - Collège Universitaire National des Enseignants d'Addictologie - Coordination Nationale des Réseaux de Microstructures - ELSA France - Fédération Nationale des Etablissements de Soins et d'Accompagnement en Addictologie - Institut de Recherche et d'Enseignement des Maladies Addictives - Réseau des Etablissements de Santé pour la Prévention des Addictions - SAFE - Société d'Addictologie Francophone - Société Française d'Alcoologie - Société Francophone de Tabacologie - SOS Addictions

Fédération Française d'Addictologie

c/o ANPAA, 20, rue Saint-Fiacre, F-75002 Paris – www.addictologie.org